



CAHIER DES CHARGES

Ecoles Fédérales de Ball-Trap

Vous souhaitez rejoindre le programme des Ecoles Fédérales mis en place par la Fédération Française de Ball-Trap et de Tir à Balle et nous vous en remercions.

Vous trouverez dans ce document les informations importantes à prendre en considération en vue d'obtenir votre labellisation ainsi que le dossier de demande à renseigner et à remettre à votre Référent Régional.

A réception de votre demande, le Comité Directeur, après avis pris auprès du Président du Comité Régional et de son Référent, statuera sur votre candidature. et vous informera de la suite donnée à votre requête.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toute question ou information complémentaire.

La Commission Formation & Pédagogie



FEDERATION FRANCAISE DE BALL-TRAP ET DE TIR A BALLE



Informations préalables

La FFBT propose depuis 2020 la labellisation 'Ecoles Fédérales de Ball-Trap' (EFBT) à ses clubs affiliés.

Ce programme répond à plusieurs objectifs :

-  Initier les jeunes et nouveaux licenciés aux différentes disciplines fédérales
-  Suivre leur évolution en entraînements & compétitions
-  Accompagner, soutenir et aider les clubs qui souhaitent adhérer au programme
-  Disposer d'un vivier de formateurs sur les différents niveaux

La FFBT s'engage à mettre en œuvre les actions et moyens suivants :

-  Mettre à disposition des outils pédagogiques pour cadrer la formation des Tireurs sur l'ensemble du territoire
-  Former et mettre à niveau les formateurs aux méthodes et outils mis en place
-  Contribuer au développement des clubs labellisés actifs par la dotation ou prêt à usage de matériel
-  Communiquer sur le projet

Les structures éligibles à la labellisation

La labellisation est accessible aux clubs associatifs ou Etablissements qui remplissent les conditions suivantes :

-  Être affilié à la FFBT depuis plus de 3 ans et être à jour de la cotisation annuelle fédérale (L'affiliation à la FFTir en parallèle est acceptée)
-  Exercer sereinement la pratique suivant les règlements techniques de la FFBT
-  Respecter les engagements liés aux parcours de formation des tireurs et formateurs
-  Être en mesure de proposer des séances de formation Tireurs régulièrement
-  Ne pas être sous le coup d'une procédure menaçant l'activité du Club au moment de la demande

Le dossier de labellisation est à renseigner par le club demandeur puis à transmettre au Référent Régional Formation qui se chargera, après vérification, de l'envoyer à la Fédération pour étude et approbation du Comité Directeur.

Le Comité Directeur peut refuser l'accès au programme Ecoles de Tir lorsque :

-  L'un des critères d'admissibilité n'est pas rempli
-  La demande émane d'un postulant dont l'honorabilité, la correction sportive ou le comportement vis à vis des autres membres apparaîtrait, après enquête, contestable.

La labellisation d'un club ne sera effective qu'après avis motivé de la Fédération sous un délai de 30 jours à réception du dossier de candidature.

La labellisation se perd par :

-  Le non-règlement des cotisations annuelles des cotisations fédérales
-  Le non-respect des règles & obligations envers la Fédération et ses organes déconcentrés
-  Le non-respect du cahier des charges en cours de validité des Ecoles Fédérales de Ball-Trap
-  Pour motifs graves dans les conditions prévues par le règlement disciplinaire

Engagement de la structure

En vue de sa labellisation et de son maintien, le club s'engage à respecter le présent cahier des charges.

Durée du partenariat

Le Club labellisé s'engage dans le partenariat E.F.B.T. pour une période minimale de trois ans.

Disciplines pratiquées

La pratique régulière d'au moins une discipline dont la FFBT est délégataire est requise pour obtenir la labellisation. Le club informera la commission Formation de la pratique de disciplines supplémentaires ou supprimées.

Ouverture du Club

Les Clubs labellisés se doivent de respecter une ouverture régulière afin de permettre un entraînement assidu et la découverte de notre sport.

Equipements

Le club devra mettre à disposition des tireurs inscrits au programme les installations utiles à la bonne réalisation des actions de formation ainsi qu'un espace adapté si nécessaire pour la formation théorique, idéalement équipé d'un ordinateur et vidéoprojecteur permettant la projection des supports de formation selon le parcours dispensé. A défaut, l'utilisation des panneaux et supports pédagogiques est possible. En complément, afin d'animer les sessions, il est intéressant de disposer d'une 'boîte à outils' contenant différents plateaux, cartouches, bourres, éléments d'armes...

Formateurs

Chaque club labellisé doit disposer d'au moins un initiateur parmi ses licenciés.

Peuvent intervenir dans le contexte des Ecoles Fédérales de Ball-Trap :

-  Les formateurs licenciés du club diplômés par la FFBT à partir de 2019
-  Les formateurs actifs, licenciés du club diplômés avant 2019 ayant participé à une session de mise à niveau.

Les formateurs sont tenus d'effectuer une session de réactualisation tous les quatre ans.

Le manquement aux sessions de réactualisation ou le non-renouvellement de licence entraîne la suspension du droit de former.

Si l'évolution des programmes le justifie, les formateurs pourront être convoqués pour une session intermédiaire. En cas de manque manifeste de compétences, une session de mise à niveau sera programmée.

Les modalités concernant les formations de formateurs sont disponibles sur le site fédéral.



FEDERATION FRANCAISE DE BALL-TRAP ET DE TIR A BALLE



Formation Tireurs

Il existe 3 types de formation EFBT : Session Découverte, Parcours Initiation et Parcours Perfectionnement.

Les sessions de formation doivent être planifiées régulièrement afin de satisfaire aux besoins des tireurs inscrits. Elles peuvent se dérouler pendant ou en dehors les horaires d'ouverture habituels du Club, selon un planning défini par le club ou sur rendez-vous.

L'accès à l'EFBT est destiné en priorité aux licenciés du Club.

Toutefois, un licencié d'un club non labellisé pourra intégrer une EFBT d'un autre club selon les mêmes conditions. Ce dernier ne pourra toutefois pas prétendre aux 2 500 cartouches fédérales.

Organisation, Déroulé et Gestion des stages Tireurs

Le Club labellisé devra appliquer les consignes pédagogiques et administratives ainsi que les tarifs définis. Les spécificités de chaque type de formation sont détaillées dans l'annexe 'Parcours de Formation Tireurs'.

Dans un souci d'amélioration continue et en vue de potentielles 'dotations', le club assurera la gestion et le suivi des formations réalisées qu'il transmettra de manière régulière à la Fédération selon les modalités prévues.

Accompagnement de la Fédération

Afin d'accompagner les Clubs labellisés dans leurs actions, la Fédération mettra en œuvre les moyens nécessaires au développement du programme EFBT.

Kits Pédagogiques

-  Session 'Découverte'
 - Plaque d'accueil pour le tireur
 - Guide pédagogique du Formateur
-  Parcours 'Initiation' & 'Perfectionnement'
 - Plaque d'accueil pour le tireur
 - Support de formation projetable pour les stages Initiation et Perfectionnement
 - Guides pédagogiques à destination du formateur
 - Supports de formation numériques pour les tireurs
 - Livret d'apprentissage pour les tireurs
-  Documents et outils administratifs utiles
-  Affiches pédagogiques reprenant les points essentiels des parcours de formation

Dotations fédérales

En fonction de l'activité de son Ecole de Ball-Trap, le club labellisé pourra bénéficier de mises à disposition de matériel de la part de la Fédération.

En cas de dysfonctionnement ou d'abandon du programme EFBT par le club, le matériel pourra être récupéré voire facturé en cas de non-restitution ou de restitution en mauvais état.

Sponsors et Partenaires

En complément des dotations fédérales, la Fédération œuvre auprès des fournisseurs et sponsors afin qu'ils participent au développement des EFBT.

Communication

Afin de promouvoir le programme des EFBT, la Fédération mettra en place des actions de communication :

-  Clubs labellisés
 - Signalétique identifiant la labellisation Ecoles de Tir
 - Affiche informative sur les EFBT
 - Dépliant de présentation des EFBT
-  Site internet Fédéral
 - Présentation et Mode de fonctionnement du programme EFBT
 - Liste des Ecoles labellisées / disciplines concernées
-  Participation à des événements nationaux et locaux (salons, foires...)
-  Gadgets à destination des tireurs stagiaires

1

LE NOVICE

Session découverte

Son profil

Il vient en stand seul ou entre amis pour s'essayer au Ball-Trap, n'a jamais pratiqué ou très peu.

Il est en quête de sensations nouvelles, pouvant lui offrir une nouvelle passion.

C'est un potentiel futur licencié

Son but

Passer un bon moment et casser quelques plateaux

Ses besoins

Etre accompagné pour démarrer en toute sécurité et atteindre son but

Son parcours

Le module 'Découverte' est dispensé par un Initiateur EFBT

Modalités

Ouvert à tout tireur novice
Délivrance d'une autorisation temporaire de Tir ou licence fédérale FFBT
Inscription auprès des clubs
Séance sur rendez-vous ou en accès libre selon les clubs

Contenu

Session unique permettant l'acquisition des bonnes pratiques de base :
- Règles de sécurité
- Prise en main de l'arme
25 plateaux accompagnés
25 cartouches

Participation financière

Plateaux et Cartouches au tarif 'Membre du Club'
Autorisation temporaire ou Licence fédérale au tarif en vigueur

Le prêt de matériel (fusil, gilet, protections auditives, lunettes..) ne peut être facturé dès lors qu'il s'agit de matériel mis à disposition par la Fédération

2

LE DÉBUTANT

Parcours INITIATION

Son profil

Débutant Jeune ou Adulte, il a participé à une opération Découverte ou a déjà débuté sans réel accompagnement

Il est récemment licencié (année en cours ou précédente)

Son but

Il cherche une passion

Il veut s'investir pour apprendre à casser les plateaux

Ses besoins

Etre formé aux bonnes pratiques pour évoluer rapidement en toute sécurité

Son parcours

Le module 'Initiation' dispensé par un Initiateur ou Entraîneur EFBT.

Modalités

- Ouvert aux nouveaux licenciés (de l'année ou précédente)
- Inscription auprès d'un club labellisé EFBT
- Séances sur rendez-vous ou en accès libre selon plannings des clubs

Contenu

- 25 séries de 25 plateaux dont 12 séries encadrées minimum
- Points théorico-pratiques en salle ou sur le pas de tir
- Supports de formation disponibles en e-learning sur le site fédéral
- Livret d'apprentissage & Validation de fin de parcours
- Pack tireur : Adhésifs, Pin's

Participation financière

Formation gratuite

Pack 625 plateaux au tarif 'Club'

Option pour les dames débutantes et jeunes uniquement*

- 500 Cartouches EFBT : 80 € en 2025 / 500

** Cartouches FFBT : Les Dames (1^{ère} et 2^{ème} année de licence) ainsi que les Jeunes pourront acquérir jusqu'à 2500 Cartouches FFBT (160€/1000) sous réserve de participation à un championnat fédéral (en plus des 500 cartouches EFBT)*

Le prêt de matériel (fusil, gilet, protections auditives, lunettes..) ne peut être facturé dès lors qu'il s'agit de matériel mis à disposition par la Fédération

Le prêt de matériel (fusil, gilet, protections auditives, lunettes...) ne peut être facturé dès lors qu'il s'agit de matériel mis à disposition par la Fédération

3

L'ADEPTE

Parcours PERFECTIONNEMENT

Son profil

Pratiquant motivé, il a réalisé le parcours Initiation ou tire régulièrement

Son but

Il cherche à progresser,

Il projette de participer à ses premières compétitions et concours

Ses besoins

Etre accompagné pour affiner sa technique et se préparer à la compétition

Son parcours

Le module 'Perfectionnement' dispensé par un entraîneur EFBT

Modalités

- Ouvert aux tireurs licenciés souhaitant se perfectionner (> 1 an de licence)
- Inscription sur le site de la FFBT - STAGES

Contenu

- | | |
|--|--------------|
| - 5 sessions pratique | 250 plateaux |
| - 2 suivis pédagogiques sur 4 à 6 mois | 100 plateaux |
| - 20 séries d'entraînement | 500 plateaux |
| - Livret d'apprentissage & Validation de fin de parcours | |
| - Championnat de ligue (obligatoire) | |

Participation financière

Formation gratuite

850 plateaux au tarif 'Club'

Championnat de Ligue : Tarif en vigueur pour la discipline

Option pour les dames débutantes et jeunes uniquement*

Cartouches EFBT	500 cartouches	80 € / 500
Cartouches FFBT	Jusqu'à 2500 cartouches	160 € / 1000

** Cartouches FFBT : Les Dames (1^{ère} et 2^{ème} année de licence) ainsi que les Jeunes pourront acquérir jusqu'à 2500 Cartouches FFBT (160€/1000) sous réserve de participation à un championnat fédéral (en plus des 500 cartouches EFBT)*

Le prêt de matériel (fusil, gilet, protections auditives, lunettes..) ne peut être facturé dès lors qu'il s'agit de matériel mis à disposition par la Fédération